

Agenda

8 mai

Chasse au trésor *BdA*

Journée suisse des déchets
Vigne-Blanche
entre 9h30 et 12h. (voir page 4)

« Les Ticoquins »

Portes ouvertes à la garderie
de 9h à 12h, Ecole de Bellevue

11 mai

Conseil municipal

Salle du CM – 20h

13 mai (Ascension)

Rallye pédestre des Bellevistes

Préau de l'école – 8h30

25 mai

Fête des voisins

croisement Tuileries/Roselière
dès 18h30 (voir page 4)

**la fête
des
voisins**
Immeubles en fête
à Genève

26 mai

Inscription au GIAP

Activités parascolaires
Local parascolaire
de 9h à 13h et 17h à 19h

30 mai

Cyclotour du Léman

entre 9h30 et 13h

4 juin

Audition de l'Ecole de musique,

Salle Colovracum à 20h

6 juin

Brunch de l'ABC club

à la ferme Merlinge

19 juin

Harmonie-Genthod-Bellevue

Fête de la musique, Genthod

22 juin

Bellevue d'Avenir *BdA*

A la rencontre des élu-e-s
20h30 salle des sociétés

2 juillet:

Promotions Ecole de Bellevue

Edito : Répondez présents !

Il est certes possible de vivre à Bellevue sans s'investir ou même s'intéresser à la vie politique, associative ou culturelle.

Par contre, ne pas être concernés par le développement et l'entretien des infrastructures, la pertinence et le maintien des services publics (transports publics, état civil, poste) et l'accès aux biens et services (alimentation, banque, soins, ...) semble bien difficile. L'évolution de notre environnement, l'impact du développement du tissu économique et la capacité de satisfaire nos besoins sociaux sont des dimensions auxquelles il est impossible de se soustraire.

BdA s'implique pour que ces trois volets du développement durable de la société soient au cœur de la réflexion politique et se concrétisent quotidiennement à l'échelle communale.

C'est pourquoi les membres de *BdA* vous invitent dans cette Dépêche à vous déterminer quant à une utilisation éthique des impôts lors d'achats communaux, l'affectation de la place du Vengeron et sur l'utilité, au cours de cette année de la biodiversité, de l'adhésion de la commune à la charte des jardins. Mais aussi, à contribuer à la protection de l'environnement en participant à la « chasse aux trésors » du 8 mai ou encore à partir à la rencontre de vos voisins et voisines Bellevistes lors de la fête des voisins ou tout autre manifestation organisée sur notre commune par les associations et sociétés locales.

Pour que Bellevue continue d'être une commune où il fait bon vivre et pas juste une commune : faites connaître votre opinion, participez à la vie associative et dans la mesure du possible, utilisez les infrastructures et commerces de proximité !

■ Gérald Rügsegger

Plage du Vengeron - un lieu en danger !

La plage du Vengeron est un magnifique lieu de partage destiné à toute la population du canton ; s'y mêlent véliplanchistes, baigneurs, pêcheurs, jeunes à la recherche d'un lieu de loisirs gratuit, pique-niqueurs du week-end diffusant de délicieuses odeurs de merguez et de sardines grillées.

Pourtant, le site du Vengeron est régulièrement sujet à des attaques mal intentionnées de toutes sortes concernant tant le bruit que l'insalubrité, voire l'anarchie.

A l'évidence, cette parcelle située à l'entrée de Genève attise les convoitises ! Certains y voient un point d'ancrage de la future traversée de la Rade.

D'autres sollicitent de multiples études de ports de plaisance à destination de quelques privilégiés.

Tous ces projets ne tiennent pas compte de l'intérêt et de l'utilité d'une plage populaire et conviviale.

Tant que les mandataires de « projets grandioses » n'intégreront pas l'intérêt du plus grand nombre en compensation des nuisances qu'ils engendreront, les élu-e-s *BdA* entendent bien défendre le bien acquis en tant que composant essentiel d'un réel développement durable.

Malheureusement, et l'exemple du Vengeron est édifiant, s'agissant de son volet social, il n'est que rarement compatible avec des projets véhiculés par la droite libérale.

■ Thomas Vetterli

L'ozone estival n'est pas une fatalité !

Saviez-vous qu'il est possible pour chacun d'entre nous de lutter contre l'ozone ?

Notre commune a la chance de compter parmi ses habitants, un spécialiste du domaine de l'air, en la personne de **M. Pierre Kunz**.

Ce dernier a rédigé pour vous un **article de fond sur les problèmes posés par un excès d'ozone**.

Il y répond aux questions les plus courantes telles que : *Qu'est-ce que l'ozone ? Quel est son effet sur la santé ? Que puis-je faire à mon niveau ?* et le classique : *mais que font les pouvoirs publics en la matière ?*

Cet article sera publié dans notre prochaine *Dépêche*. Toutefois, les plus impatients, peuvent d'ores et déjà le consulter (ainsi que nos archives) sur le site www.bellevue-beach.ch, pages *BdA*.

Vous trouverez dans cet article, une multitude de renseignements utiles pour lutter contre les effets négatifs de l'ozone sur notre santé.

Gardons à l'esprit que les personnes âgées, les jeunes enfants ou les personnes souffrant d'asthme sont particulièrement

vulnérables en cas de canicule et de pics d'ozone.

Pour elles comme pour vous : agissons !



Le truc écologique - spécial biodiversité 2010

Ce bel emblème affiché à l'entrée d'une propriété, c'est le signe que ses habitants ont adhéré à la **Charte des Jardins** et ont pris l'**engagement moral** d'entretenir et d'aménager leur terrain pour favoriser la survie de la petite faune sauvage: oiseaux, hérissons, papillons, lézards, etc.



Pour cela, ils privilégient des essences locales, des haies mixtes, conservent de vieux arbres et tolèrent quelques abris constitués de tas de branches et de pierres... Ils renoncent à la plantation d'espèces non indigènes, à la taille des arbustes entre mars et septembre, à un éclairage nocturne aux quatre coins du terrain et à l'usage immodéré d'herbicides et pesticides.

Idéalement, la Charte des Jardins est gérée localement par une commune, une association de quartier ou un groupement d'habitants. Mais vous, jardinières et jardiniers de Bellevue, pouvez aussi y adhérer de manière individuelle !

Pour obtenir un complément à cet article, *BdA* vous invite à consulter le site: <http://www.energie-environnement.ch>.

▪ **Bridget Dommen**

Mobilité douce: un audit-vélo pour Bellevue ?

PRO VELO a réalisé un diagnostic-vélo de la commune de Grand-Saconnex, dont le rapport coût-bénéfice de l'opération - tant de l'étude que de la mise en place des recommandations - est plus que raisonnable.

Voici quelques unes des conclusions de PRO VELO*.

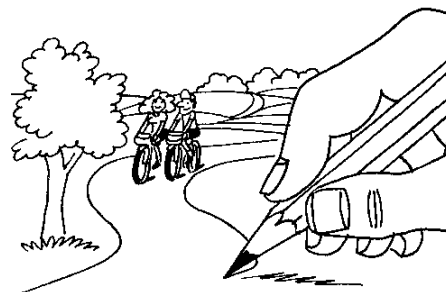
Des 76 propositions,

- 63 mesures ont un coût faible, si pas négligeable.
- 48 mesures peuvent être concrétisées à court terme, dans les mois qui suivent.
- Seules 6 ont un effet négatif sur la circulation ou le stationnement des automobiles.

- 24 des mesures permettent une amélioration des circulations piétonnières, et seulement 2 des 76 empiètent légèrement sur le domaine piéton.

Présentées sous forme de fiches, ces mesures permettraient de quadrupler la longueur du réseau cyclable par différents aménagements:

- ✓ 18 cheminements mixtes piétons-vélos,
- ✓ 17 dérogations à la circulation interdite,
- ✓ 7 contresens cyclables,
- ✓ 6 trottoirs (élargis) mixtes piétons-vélos,
- ✓ 6 pistes cyclables,
- ✓ 5 bandes cyclables,



- ✓ 4 carrefours réaménagés
- ✓ et 13 autres mesures.

Commune plus petite et moins compliquée du point de vue de la circulation que notre voisine, Bellevue aurait tout avantage à adopter la même démarche.

BdA l'encourage dans cette voie.

• **Edouard Dommen**

Développement durable : Bellevue s'engage et persévère dans la bonne voie!

Après avoir adopté une charte, modifié son règlement communal et constitué un Comité de pilotage en 2009, le Conseil municipal a élu, lors de la séance du 13 avril 2010, les membres du groupe chargé de proposer des actions concrètes et de veiller à la mise en œuvre d'une politique conforme aux principes du développement durable.

Désormais, chaque commission municipale sera représentée par son/sa vice-président-e au sein du Groupe du développement durable afin que ce dernier dispose de relais efficaces dans tous les domaines de l'action publique au plan communal.

L'organisation qui caractérise la commune de Bellevue en la matière – *Comité de pilotage, Groupe et Assemblée du développement durable* – constitue une première au plan cantonal ! Cette structure à trois niveaux, contrairement à l'organisation en vigueur dans la plupart des communes (principalement dirigée par l'Exécutif), a pour particularité de laisser la primeur des initiatives aux élus municipaux et à la société civile (c'est-à-dire : vous !).

Cette approche, démocratique par essence, est une chance pour notre commune qui devra relever de nombreux défis, notamment en ce qui concerne l'aménagement de son territoire qui pourrait être profondément modifié dans un futur proche!

Afin de préserver et, si possible d'améliorer, la qualité de vie de ses habitants – enfants, jeunes, adultes et aînés – Bellevue a en effet besoin de pouvoir compter sur l'appui de tous les intéressés pour lancer une démarche participative de type « Agenda 21 » afin d'assurer durablement et harmonieusement son avenir.

▪ **Dominique Anklin**

Exigeons des achats communaux respectueux !

Notre commune est agréable à vivre, grâce en particulier aux dépenses que nos autorités effectuent avec l'argent de nos impôts. Heureux de ces avantages, assurons-nous que nous ne nous les procurons pas au détriment d'autrui. Ce que la commune achète doit être produit dans de bonnes conditions, dans le respect de la loi et des normes en vigueur.

Cent communes suisses, dont Chêne-Bourg et Onex, se sont déjà engagées à s'assurer que les biens et services qu'elles achètent sont produits dans des conditions équitables. Elles ont ainsi rejoint la campagne « Non à l'exploitation grâce à nos impôts » que parraine l'OSEO (Œuvre suisse d'entraide ouvrière).

Pour plus d'informations sur la campagne : www.achatspublics.ch

Ces communes exigent de chaque fabricant et fournisseur de

prestations qu'ils respectent, lors de l'exécution d'une commande, les conventions fondamentales de l'Organisation internationale du travail (OIT) et la législation du pays de production ainsi que la législation et les normes suisses, bien entendu.



Normes sociales et environnementales

L'OSEO met à disposition un manuel qui explique aux communes comment s'y prendre. Il se trouve en ligne, www.kehrseite.ch/data/7CCD05DF/Leifaden_0806_f.pdf,

La campagne de l'OSEO se cantonne aux conditions du travail. Notre commune, qui s'est investie de façon réjouissante pour le développement durable, peut tout aussi facilement étendre ses

Conseil municipal

Membres du groupe développement durable :

Dominique Anklin (BAA),
Président, Membre du Comité de pilotage, Représentant de la commission « bâtiments et travaux » ;

Jean-Daniel Viret (Lib),
Vice-Président, Membre du Comité de pilotage, Représentant de la commission « culture et social » ;

Jean-François Ruchet (Rad),
Membre du Comité de pilotage ;

Anne-Catherine Hurny (BAA),
Représentante des commissions « écoles, parascolaires & petite enfance » et « manifestations, sports & sociétés communales » ;

Valérie Carillo Graf (Rad),
Représentante des commissions « finances & patrimoine » et « urbanisme & environnement » ;

Marc-André Baschy (Lib),
Représentant de la commission « feu, protection civile & sécurité ».

exigences dans la foulée aux normes environnementales.

D'ailleurs des aides fédérales existent pour soutenir la mise en œuvre de ce genre de politique.

Pour initier cette politique à moindres frais, une petite commune comme la nôtre a tout intérêt à s'associer à d'autres afin de contrôler que les fournisseurs respectent leurs engagements.

Or une « Communauté d'intérêt écologie et marchés suisses » (CIEM) existe déjà (www.ciem.ch). Elle dispense des conseils et des formations sur les questions écologiques ayant trait aux marchés publics. Les communautés d'achat permettent également à de petites communes d'accéder à des achats écologiquement et socialement compatibles à de meilleures conditions.

■ **Edouard Dommen**

Invitations à l'action et à la rencontre !

Le samedi 8 mai 2010, BdA organise une chasse aux trésors

A l'occasion de la journée suisse des déchets et de la propreté, BdA vous invite à venir seul, en famille, avec des amis pour une balade d'une heure environ dont le but est de joindre l'utile à l'agréable.

En effet, en plus du plaisir de parcourir les chemins du haut de

Bellevue, les participants sont invités à débusquer et à collecter les déchets pouvant joncher les abords des chemins pédestres.

Ce sera notre coup de Pusch (www.pusch.ch) 2010 à l'environnement en complément de l'excellent travail réalisé tout au long de l'année par les employés

de la voirie.

Cette action débutera entre 9h30 et 10h depuis le parking de la Vigne blanche et se terminera, au même endroit par une verrée offerte aux participants de tous âges !

■ Gérald Rügsegger



Fête des voisins

le mardi 25 mai dès 18h30.

Ne perdons pas nos bonnes habitudes, pour la 4ème année, retrouvons-nous à l'occasion de la fête des voisins aux abords de la place de jeux, chemins Tuileries - Roselière

Comme les autres années, chacun apporte une spécialité de son pays et BdA se charge des boissons pour tous.

Pour tous renseignements :

■ Lucy Anklin, 079 353 48 53



Nouveaux commerces bellevistes

L'épicerie de Bellevue a récemment changé de propriétaire. M. Calame a remis son commerce, au terme de nombreuses années d'activité, à M. Avduli. Au premier nous souhaitons nos meilleurs vœux pour une retraite bien méritée et au second plein succès dans cette belle entreprise. Nous profitons de ces lignes pour préciser que l'épicerie de Bellevue

(Rte de Lausanne 333 – tél. 774 43 42) propose depuis peu un service de dépôt de Pressing.

Si vous êtes lassés de parcourir des kilomètres en grandes surfaces ou souhaitez contribuer au maintien des services de proximité, n'hésitez pas à vous rendre à l'épicerie.

M. Avduli se fera une joie de vous recevoir.

Soyez au courant ! Un nouveau commerce s'est ouvert à Bellevue !

L'entreprise **Univers Electricité** s'est installée au 333 route de Lausanne (à côté de l'épicerie). Son patron, M. Alfio Muni, propose tous types d'installations électriques et vous accueille volontiers dans sa nouvelle arcade. Renseignements : <http://univers-electricite.ch>

■ Gérald Rügsegger